



UNION EUROPEENNE

Bruxelles, le 1^{er} août 2012
(OR. en)
A 357/12

Déclaration du porte-parole de M^{me} Catherine Ashton, Haute Représentante de l'UE, concernant la signature d'accords conclus entre Israël et l'Autorité palestinienne en vue d'améliorer la réglementation des échanges bilatéraux et de la fiscalité

Le porte-parole de M^{me} Catherine Ashton, Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission, a fait ce jour la déclaration suivante:

"La Haute Représentante se félicite vivement de la signature, le 31 juillet, par M. Salam Fayyad, premier ministre de l'Autorité palestinienne, et M. Yuval Steinitz, ministre israélien des finances, d'accords visant à améliorer la réglementation des échanges bilatéraux et les arrangements fiscaux israélo-palestiniens.

Si l'Union européenne est le principal bailleur de fonds de l'Autorité palestinienne, la plus grande partie du budget de celle-ci est constitué de ressources douanières et fiscales propres. Vu les difficultés financières auxquelles l'Autorité palestinienne doit actuellement faire face, la Haute Représentante a vite engagé les deux parties à conclure leurs discussions sur le moyen d'améliorer les mécanismes permettant à Israël de collecter certaines recettes douanières et fiscales au nom de l'Autorité palestinienne.

Les accords conclus représentent une avancée importante en vue de la promotion du développement économique palestinien et de la poursuite de l'amélioration des relations économiques entre Israël et l'Autorité palestinienne."

P R E S S E

POUR EN SAVOIR PLUS:

Michael Mann +32 498 999 780 - +32 2 299 97 80 - Michael.Mann@eeas.europa.eu

Maja Kocijancic +32 498 984 425 - +32 2 298 65 70 - Maja.Kocijancic@ec.europa.eu

Sébastien Brabant +32 498 986 433 - Sebastien.Brabant@ec.europa.eu

COMM-SPP-HRVP-ASHTON@ec.europa.eu

www.eeas.europa.eu

FR